Théâtre Municipal

Vendredi 22 juin, M. Drou a réuni sa troupe, et a donné une séance des plus attrayantes au théâtre municipal de la Mairie.

Dès le début, parurent sur la scène deux chanteuses, qui s'évertuèrent à encenser le Maître. L'un, M. Cruque, la remercia des fêtes inoubliables organisées à l'occasion de l'arrivée du Président de la République; l'autre, le décoplant Naclone, fit une énumération grotesque des œuvres soi-disant de bienfaisance, créées par M. le Maire. A tous deux M. Drou répondit.

M. le Maire rejetta sur la populatiun le mérite de la belle réception réservée à M. Fallières, mais il a trouqué quelque peu la vérité, en affirmant que le Président de la République fut accueilli aux cris mille fois répétés de: « Vive Fallières ». A ce sujet, il nous permettra de rétablir la vérité, car si l'attitude de la population tourquennoise resta digne et correcte vis-à-vis de M. Fallières, elle fut loin d'être unanime à l'acclamer, mais par contre, toutes les sympathies allaient à l'armée, ce qui d'ailleurs chiffonnait quelque peu les révolutionnaires massés dans le rue de l'Hôtel-de-Ville. On cria beaucoup: « Vive l'armée », mais on entendit peu ou point de cris: « Vive Fallières ».

Répondant à Naclone, il nous a annoncé une heureuse nouvelle, que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs.

Ceriat décidé de mettre dans le blason de la ville, la médaille d'or qu'il a reçue de M. Fallières, à l'occasion des œuvres de bienfaisance qu'il a créées. Heureux blasonnil heureuse ville!!!

Nous verrons donc les armes de la ville s'enrichir à droite d'une *goutte de lait mimosale* et à gauche d'une *ferme de la Bourgogne en miniature*, et au bas d'une *roche grasse symbolisant l'état prospère de nos finances*!!

Quand la gamme des compliments fut épuisée, on attaqua enfin l'ordre du jour.

Charbon et grève des mineurs.

A la suite de la grève des mineurs, le charbon ayant sensiblement augmenté de prix, l'adjudicataire des charbons pour l'établissement des bains, s'est vu dans l'impossibilité de livrer les charbons au prix du contrat. Un arrangement est survenu entre l'adjudicataire et l'administration, et le charbon a été livré à fr. 25.50 au lieu de 15.50 la tonne.

Après une observation de M. Coppie qui a joué le rôle de M. de la Palisse, Quivron se plaint que les particuliers sont exploités par les marchands de charbon, et demande si les services municipaux qui consomment du charbon ne pourraient fournir ce combustible aux particuliers.

Il est pressé, notre grand homme, et nous lui conseillons de prendre patience. Quand les théories de Jaurès auront prévalu (lentement), toutes les denrées seront fournies par l'Etat, et par conséquent tous les marchands pourront plier bagage. Ce sera plus radical.

Il est pour le moins surprenant que Ladsous, qui est un des plus beaux spécimens de la corporation des charbonniers, n'ait par cru devoir protester contre les inventions de son ami Quivron, mais il est excusable dans ce sens, qu'il a fait *forcément* le sourde oreille. Il est quelquefois bon d'avoir l'ouïe un peu dure, n'est-ce pas Jules?

Après Quivron, vient le tour de *Pierre Baert*, qui demande que la buvette de l'établissement des Bains, soit mise en adjudication. Aurait-il donc l'intention de reprendre ses anciennes fonctions de cabaretier, et d'utiliser son orgue, qui lui a cependant occasionné quelques ennuis? Quant à nous, nous n'y voyons pas d'inconvénient, et faut-il le dire, il ne nous déplairait pas de nous plonger dans l'onde, aux accents de la *Marseillaise* par exemple.

M. le Maire annonce ensuite, que l'aménagement du Square, près de l'Eglise Saint-Christophe, coûtera 35.000 fra au lieu de 25.000 prévus. La différence de 10.000 fra provient, ajoute M. le Maire, des frais occasionnés par la grille, et le groupe « LE SAUT ».

Il est été bien inspiré, en laissant ce groupe dans les ateliers de l'*artiste* qui l'a exécuté, car de l'avis général, il est d'une composition plus que médiocre et d'un goût douteux.

Pierre Baert, grisé par son premier *succès* en vent maintenant aux Tramways, et se plaint que le service est défectueux, notamment pour les ouvriers du matin.

Son observation est rarement exacte, mais M. Drou déclare qu'il a beaucoup fait dans des démarches auprès de la Compagnie, celle-ci a, du reste, satisfaite.

Pour vider la question, M. Drou promet d'écrire d'avantage, et le tour est joué.

Après les Tramways, vient le tour des [illegible] mais les griefs ne sont pas les mêmes. Il a été que M. le Maire [illegible] et qu'il ait trouvé le moyen [illegible] pour qu'il parte en guerre [illegible] Ca [illegible] les cochers de [illegible] et l'un d'eux a tant soit peu corsé le tarif, à l'endroit de M. le Maire, ce n'est pas une raison pour jeter le suspicion sur toute la corporation.

Nous comprenons à merveille le raisonnement qu'a tenu le cocher.

Il s'est dit : « J'ai la bonne fortune d'avoir comme client, un haut personnage, qui gagne beaucoup d'argent à ne rien faire, qui est même payé quand il ne siège pas à la Chambre, n'est l'occasion où jamais d'en profiter. »

Ca n'est pas de le plus strictes honnêteté, mais enfin, il est des choses bien plus graves, qui se pratiquent au vu et au su de tout le monde.

C'est égal, ce cocher été mal inspiré, car il a eu *plaire* et il s'en est vraisemblablement vengé en sortant à l'adresse de ce « *sans doupes* », le vocabulaire en honneur chez les cochers de place, quand, d'aventure, ils se trouvent en présence d'un bourgeois récalcitrant.

Pauvre cochert il ne s'attendait pas à pareille tuile!

Après avoir réglé le compte des cochers de place, M. le Maire arrive au vœu de M. Delphin Dumortier.

Le conseiller *socialiste dreniste*, car il ne sait plus au juste lui-même ce qu'il est, se lève d'un air grave et important, sort un papier de sa poche, et sérieux comme un âne qu'on étrille, il donne lecture d'un vœu tendant à ce que le 1er mai soit reconnu comme jour férié.

Tous les conseillers se regardent, en esquissant un sourire inéffaçable, tandis que M. Drou répond sentencieusement:

« Il y a déjà tant de jours fériés dans notre pays, qu'un de plus ou un de moins ce n'est pas une affaire. »

Delphin, qui n'a pas compris l'ironie de cette réponse, se rasoie et semble satisfait.

A peine Delphin a-t-il fermé le robinet de son éloquence, que Pirre Baert se lève pour la troisième fois, et renchérissant sur son ami, il demande qu'en vertu de la loi de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, les fêtes de l'Eglise ne soient plus considérées comme jours fériés.

Delphin n'avait pas songé à celle-là, et il faut reconnaître que le *rasoir du clocher de N.-D.* est enfoncé.

Nous ne voulons pas qualifier comme elle le mérite, le proposition saugrenue de Pirre Baert, aussi bien nous ne prenons pas l'individu au sérieux, et nous nous bornerons à hausser les épaules devant son incommensurable bêtise.

S'il a quelques connaissances sur la *Séparation*, ce n'est certes pas sur celle de l'Eglise et de l'Etat.

Disons-lui nésumulus, par acquit de conscience, qu'il n'appartient ni à Drou ni à d'autres, que les fêtes de l'Eglise ne seront plus observées, car aussi longtemps qu'il y aura un catholique en France, personne ne pourra l'empêcher de fêter le 15 août ainsi que les autres fêtes de l'année.

C'est l'avis même de M. Drou qui lui répondit non sans malice :

« On peut laisser les fêtes religieuses aux patrons, puisque les ouvriers auront le 1er mai. »

En termes familiers, cela s'appelle un *double bouchon*.

INCONSÉQUENCE

Un de nos abonnés nous a adressé une longue communication au sujet de la proposition faite par le municipalité de Carcassonne à la Supérieure des Filles de la Charité.

A Carcassonne, comme en beaucoup d'endroits, les religieuses ont été chassées des hôpitaux, mais en présence du l'anarchie qui règne dans le personnel des infirmiers et infirmières, on commence à regretter le départ des religieuses. C'est ce qui explique que le Maire de Carcassonne a fait de pressantes démarches auprès de la Supérieure des Filles de la Charité, à l'effet d'obtenir qu'elle envoyât 6 religieuses pour rétablir l'ordre et d'organiser le service.

La Supérieure n'a pas acquiescé à cette demande, car elle n'a pas voulu que celles dont elle avait le garde, fussent exposées aux quolibets et aux insultes des infirmières laïques. Celle-ci répondit, avec raison, nous y entrerons au complet ou pas! Et le Maire de Carcassonne ne sait quelle décision prendre.

En attendant, les malades se plaignent et réclament le réintégration des Sœurs.

Ce fait est brutal, mais il ne nous surprend pas outre mesure, car le métier d'infirmière fait fait de dévouement, et le dévouement ne se paie pas, il se donne.

Avant peu, d'autres villes suivront l'exemple de Carcassonne, mais on ne les écoutera pas, parce que l'anti-cléricalisme exige que les hôpitaux soient laïcisés.

Point n'était besoin à notre correspondant de chercher un exemple à Carcassonne, il lui suffisait de consulter la collection du *Courrier de Tourcoing* pour trouver à Tourcoing même des faits tout aussi probants.

N'a-t-on pas vu, il y a quelques années, un conseiller municipal, dont le convalescence se prolonge encore à l'heure actuelle, lequel a mendié le concours d'une religieuse, dont il avait en quelque sorte signé l'expulsion quelques jours auparavant?

Grâce aux soins intelligents qu'il en a reçus, il revint à la vie, et qui sait si demain il ne poussera pas l'ingratitude jusqu'à approuver une nouvelle expulsion, dans le cas où cette sœur s'aviserait de revenir en France pour soigner les indigents.

Ces gens-là sont capables de tout, et pour notre part, nous ne voyons rien de plus odieux que la conduite de cet autre conseiller municipal, dont le fils fréquente le Collège ecclésiastique de Tourcoing, et qui fait la cour au député-maire Drou, le proscripteur des Congrégations.

Nous demandons à notre correspondant ce qu'il pense de ses concitoyens, et nous sommes persuadés qu'il conviendra avec nous, qu'ils sont pour le moins aussi inconséquents que la municipalité de Carcassonne.

A chacun son dû !!!

Samedi dernier, les entrepreneurs du bâtiment, se réunissaient en une soirée intime à l'Exposition. La plus grande cordialité n'a cessé de régner, et au moment des toasts, M. Masquilier Fils, Président du Syndicat des Entrepreneurs, a exprimé le plaisir ressenti par toute la corporation, pour le distinction honorifique, dont MM. Chantry, Bouqoe et Destrebecq avaient été l'objet.

D'unanimes applaudissements accueillirent ce discours, et c'est avec une modestie non déguisée, que M. Léon Chantry, prenant à son tour la parole, reporta sur tous les Entrepreneurs en général, les éloges qu'on venait de lui décerner.

S'il est vrai que le nom de M. Charles Tounel, la sympathique Secrétaire du Syndicat des Entrepreneurs, a été mêlé aux éloges qui ont été adressés à la corporation, il apparaît qu'il mérîtait une mention spéciale.

C'est que M. Tounel avait une tâche ingrate à remplir, et qu'il lui a fallu beaucoup de tact pour la mener à bien.

Il n'est pas douteux que tous ses collègues eussent vu d'un bon œil, qu'une décoration lui fut réservée, mais pour des raisons qui nous échappent, il n'a pas figuré sur la liste des primés.

Hâtons-nous d'ajouter que cela n'enlève rien à son mérite, et qu'il n'en a pas moins droit à la reconnaissance de ses collègues.

D'ailleurs, si nous sommes bien renseignés, cette reconnaissance ne tardera pas à se manifester autrement que par des congratulations, car il nous revient que le Syndicat des Entrepreneurs aurait l'intention de lui offrir un bronze d'honneur, en récompense de sa collaboration active autant qu'intelligente au succès de l'Exposition.

Dussions-nous blesser la modestie de M. Tounel, nous déclarons hautement que ce ne serait que justice.

A chacun son dû, n'est-il point vrai !!

UNE RÉFLEXION

Si les Expositions ont, pour résultat immédiat, le développement excessif du machinisme, et servent les intérêts des Constructeurs et des Industriels, de ce fait même, elles ont malheureusement le grave inconvénient de contribuer à la réduction du nombre de bras dans les Usines. Suivant donc le point auquel on se place, elles sont ou favorables à l'industrie, ou nuisibles aux travailleurs.

A première vue, cette affirmation a toutes les apparences d'une absurdité, mais il suffira d'un exemple pour en montrer le justesse.

Nous avons appris que des Constructeurs anglais ont exposé à Tourcoing des métiers, dits Northrop, qui, aux yeux des Industriels, auront la grand avantage de ne demander que le concours d'un seul ouvrier par dix métiers. En admettant qu'à l'heure actuelle, il faille un ouvrier pour deux métiers, point n'est besoin d'être grand calculateur, pour se rendre compte que l'adoption de ces métiers Anglais éliminerait quatre ouvriers sur cinq.

Nous savons qu'un de ces métiers existe déjà dans une Usine Tourquennoise, mais si cette unité constitue une exception aujourd'hui, n'est-il pas à craindre qu'un bientôt les autres usines voudront à leur tour en faire l'essai.

Dès lors qui ne voit combien l'adoption de ces métiers par tous les fabricants de Tourcoing pourrait être préjudiciable aux travailleurs, en leur enlevant la possibilité de trouver du travail.

Ca sont là, des considérations qui nous ont été suggérées par un ouvrier tisserand, et nous sommes bien obligés de reconnaître que ses critiques sont en grande partie fondées.

Quelles que soient les raisons invoquées par les organisateurs des Expositions, pour en démontrer l'utilité ou l'opportunité, le simple fait que nous venons de signaler n'échappera pas à l'esprit pratique des travailleurs, et si plus tard le développement excessif des machines réduit au chômage une grande partie d'entre eux, ils ne manqueront pas d'en attribuer le faute à l'Exposition.

Auront-ils tort? Auront-ils raison? C'est la question qui se pose !!!

Ha'nus-nous d'ajouter qu'elle est grosse de difficultés en égard aux intérêts divers qui sont en jeu.

CE QU'ON DIT

Pour tempérer l'enthousiasme des organisateurs de la Fête Fédérale de Gymnastique, lesquels sont portés à croire que tout s'est passé dans la perfection, nous donnons ci-dessous des extraits d'un compte-rendu, qui a paru dans au journal de Clermont-Ferrand.

Ces informations ne peuvent être suspectées de partialité, attendu que l'« *Indépendante de Clermont-Ferrand* » a obtenu des succès au Concours de Tourcoing.

Cette société offrait dans un Café de la ville, un vin d'honneur à la section qui revenait victorieuse du Concours. A cette occasion, Monsieur Nuger, Vice-Président de l'« *Indépendante* » a prononcé un discours, dans lequel nous relevons certaines critiques qui ont trait à l'organisation du Concours. En voici du reste, les passages les plus saillants :

« Nous vous convions à cette réunion de famille, pour fêter les succès remportés par notre vaillante société au Concours Fédérale de Tourcoing....

Lorsqu'on songe que notre section levée à quatre heures du matin pour se rendre sur le terrain des exercices — disant du plusieurs kilomètres de notre « *estaminet* » — est partie sans déjeûner, et à son arrivée dans un pré humide, elle n'a trouvé aucune indication de *vestiaire*, de *cantine*, ou d'emplacement pour le concours....

Voilà dans quelles conditions nos jeunes gens ont engagé la lutte contre la bise glaciale...

Je ne veux pas faire la critique de toutes les défectuosités qui pourraient être signalées. Des commissaires spéciaux ont dû prendre des notes à ce sujet, qui éviteront, j'en suis persuadé, que des faits aussi regrettables, se produisent chez nous, l'année prochaine...

Monsieur Nuger ragoute ensuite, les débolres de la section, tl n'est pas possible dit-il, d'être aussi mal reçu que nous l'avons été, et nous n'aurons certainement pas de peine à faire mieux, l'an prochain, à Clermont.

Il énumère ensuite les menus qui leur ont été offerts. Ce fut invariablement du bœuf bouilli et des pommes de terre cuites à l'eau, etc., etc..

Nos gymnastes firent preuve de beaucoup de discipline et d'endurance, et restèrent dans le rang, alors que le premier jour un millier de gymnastes manquèrent au défilé, et plus de quinze cents le lendemain...»

Nous avons évité de reproduire certains griefs qui auraient été susceptibles de froisser nos concitoyens, mais il n'en est pas moins vrai qu'ils sont nettement formulés dans le journal que nous avons sous les yeux.

Comme on le voit, tout ne s'est pas passé aussi bien qu'on s'est plû à le dire, et il y a des ombres dans le tableau.

Propos d'un Tourquégno

L'CONSEL

Ché tout d'même dommage que Monsi Drou, qui avot eu l'idée d'faire les réunions du Consel é l'Exposition, n'a po persévéré dins n'idée; sans quoi, seur et certain, que toute l'Europe s'ro v'no à Tourcoing, car certain'ment, y n'est po donné é tout l'Monde de vir inne réunion comme en l'dernire, qui a eu l'22 de s'mo.

D'abord, les deux grands discours qui d'vontent s'prononcer ch, qui avontent été annoncés par tous les Journals de Paris et d'l'étringer, pinsen in coup. *Cruque* et nou bon *Audjusse*, y allontant printant la parole, mi j'vous avous franch'mint, que nison qu'ch'est s'ti qui avot fait l'discours d'*Audjusse*, qui m'l'avo dit, je n'éro jamais ârâ. Que *Audjusse*, t'a lit in discours, hé ve bin!

A contes in coup, j'tins é s'que vous sachi en moins, que Jaurès et Gémenceau, ch'est des *bacteur* é côté d'*Audjusse* et d'ain compingnon.

Discours de Monsi Cruque.

« Messieurs, les 2 fêtes des 3 et 4 Juin, ont été splendide, je demande que tous, que nous sommes ici, envoitent des félicitations à Monsieur Drou, notre *Vaillant* et *Courageux* Député-Maire, sinon qu'à les Abjoints, au Président de la République, sinon qu'à tous ceux qui sont v'nu à les banquets, pour la réussite de la *Fête*. » (*Bravos anonimes.*)

Audjusse. — Ch'est bin cha Louis, te vo qu'te n'da vu'ti, t'te tondi pour d'faire in discours, wette mie rahan, presque sure qu'on t'é Juillet te n'd'ara in même.

Monsi l'Maire faite taire s'monde, j'do aussi vous lire in discours. (*Bravo!*)

Tous les aconteux vontent sauter sa d'ans de balustrade, pour acouter les paroles de *Naclone*.

Monsi l'Maire.

« L'éclat des lumires qui a jaillit d'ous la Ville, l'ecir de l'été, ch'est grâce à vu qu'in l'a eu.

Ch'est grâce à vous, si in n'vot pu, l'mie fondé du Bailly.

Ch'est grâce à vous, qu'l'ebavro a été bouchi.

Ch'est grâce à vous, qu'in a démoli l'capel'rie, et pisq'chot'e.

Ch'est grâce à vous, qu'in a inne nouvelle Mairie, et que l'rise est topé jos.

Ch'est grâce à vous, . . . (m'ndi qui fait caw, ouvres in coup inne ferqète).

Ch'est grâce à vous, que j'dis, que l'vieux rue du Bouq'chet et devenu inne des bel'es rues de Tourco, t'chan que j'beni qu'j'été jomme, et que j'cesse mes chaboux e grielles d'vin cheul sois rue, et sch'leur qu'elle si belle.

Ch'est grâce à vous, que d'vin les rues d'Tourco les brouettes sont rimplachi par les s'estomobiles

Ch'est grâce à vous . . .

Ladsous. — Que qu'ché *Audjusse*, t'a po besoin fiel d'ely grâce?

Audjusse. — Mousi l Maire faite in coup taire Ladsous; mon di qui fait cau.

« Ch'est grâce à vous, que l'rue des Plats, in face de vous mojon, elle a été élargi, et que l'rue de l'Cloque, elle est tondi l'même que du temps qu'j'étio garchon.

Ch'est grâce à vous, qu'in va expropri'y les majons d'vous compingnon Cyrille, ces vieux bareques de Coin-Joyeux, qui les e acaté, y n'e po lommiat.

Ch'est grâce à vous, qu'in a in beu boul'vard, pou rescourcher nous *route*, t'chan qu'in s'es mort.

Enfin, pour finir Mousi l'Maire, j'vous nour . . . mon di qui fait cau, j'n'in peu pu.

J'suis seur, que ch'n'est po d'vous faute si les s'ouvrie d'l'Usine à Gaz, y n'aitient po l'français

Ch'est grâce à vous, que in chin qu'in a fait à Tourco, y n'aous e po coûté ne sou, tant qu'à les s'emprunts et les nouvelles charges, hé tin, les s'ment après nous, y paieron. (*Bravo! Bravo!!*)

Audjusse y s'in peut pu, y vint tout droit, beaucoup mint qu'Monsi Drou y est là pour li faire respirer des selles, et au bout d'in momint, y éto revenu à li-même.

Mousi Drou remerci *Audjusse* et *Cruque* (in applaudit dins tout l'salle, les gins sont prêt à sauter d'seur l'balustrade, tous comme en t'sleur

Pindant in heure, Drou parle, parle et parle toudi, in attind : remerciements, sympathique, chaleureux, médailles, Fallières, etc., in abordb la question des dépinses pindant les ces fêtes, adopté. A combin qu'ch'a s'chiffre, el mi, ni les conséyés, le a rin compris, et pu che nous r'gardo po, adopté et ch'est tin.

Les Carbons.

Y'là ince autre affaire, y perait qu'in a payé les carbons 10 lrs d'pu à l'tonne, é cause des grèves.

Pour in coup d'*Rasso*, in v'là nu, té démouté Delphie.

J'avo toudi pinsé mi, qu'in avo in compromis, jusqu'à la fin d'août?

Ch'est vrai qui n'a vrin d'é'ouvant, qu'in les *rasse* d'ils sorte.

Pourq'o qot s'gên'ro Mousi Drou, sat co qui n'a po payé pu d'chint mille francs d'travaux qui n'étonnent po lui? Quivron il y est acore po matin qu'tout les s'autes, acoutes coui trouvels.

Y dit qu'ces particuliers sont exploités par les marchands d'carbons.

Attrape, Ladsous, ipindant Dpu et Salembien saitent bin que Ladsous n'vorot po exploiter personne (bref e cha), alors y dit Quivron pour ermédier à ces exploitations, les particuliers devrontent pouvoir s'fournir é l'hospice: Vrai suite, Quivron, ohé ti et qu'ché ché, Quivron, qui portera s'carbon chez les grands pères? Ou bin tout les marchands d'carbon s'ront expropriés et comme compensation, y aront drot d'aller é les vieux ménages. T'in, j've soumette l'idée Quivron à Jaurès.

Buvette des Bains.

Y parait que l'tenancier de ceul l'buvette n'est po satisfait; y n'ramasse po d'doupes, y d'mande qu'in rabache sin loyer.

P. Baert propose de mettre ceul buvette in adjudication, et d'être attendu in Commission.

Acoute, Pire Baert, te n'sera po attinds par la Commission.

L'adjudication n'aro po lieu. En loyer y est déjà baissé, ch'est inne affaire laite, et ri l'tenancier erclame, ché d'aus les conseils de Drou (te compris)?

Les Baraques de la Foire.

Les marchands forains qui s'vanontent po voliutis à Tourco, t'liemiet qui s'étontant sacrifiés, y vont parait li été satisfait. S'l'aneé, comme in s'ait po acore du qu'in vet faire le foire, attinds qu'in a arp'ester des arbres é le place Thiers do qu'in les avot déplantés l'iané passé mémpions pour leur faire plaiji, y s'rerront sagmisté d'2 lr. au mèt'. (Vive Tourco!)

Quarti d'le gars.

Comme les espérances sont trompouses tout d'même. Drou qui compto d'faite l'terrain des invirons d'le gare comme in viat du pain, y est obligi d'avouer qu'chin qui manque pou l'viate, ch'est d'aqueduc.

Eh bin, Drou, qu'min qu'vous l'comperdez. V'là du terrain in plein ville que vous n'aves po vinte et vous essayez d'ipire accraire que les boulevards é Tourco ont leur raison d'être pour les nouveles constructions qu'in vont faire, mintir ch'nest po beau, savez Drou.

Voiture de Place.

Si y e des gins qui sont punis po du qui est péché, l'homme in dit, ché bin les voisurs. Y perait qu'Drou a pris inne voiture pour l'ertourner à s'majon pindant l'nu. Pour inne fo qui payo de s'poche, justemint les prix sont augmenté. Ahi mais non qui dit, mes lasquarde, vous n'en gagnez e rien; je vous flanquerez in tarif qui n'vous fra po rire, soyez-en persuadés.

V'là qui lit in lette d'in particulier qui est Meies à Tourcoing, Nord, France, et qui n'est po content du tin d'chin qui n'passe. Cocteur veut pro'ester.

Drou dit: j'croyais que tout le monde aurait dit *Amen*; je m'suis trompé. Ché ei rare que cha arrive, in Drou? Que vous soyez content en nous, l'ferais comme j'l'entend.

Et in effet en lind'mein l'tarif Drou y étot signé du préfet et mis in vigueur. Vive Gentef, hein les cochers!

V'là toud'même tres séances que l'on dit à ces mimeducks: faites ce que vous voulez, j'm'en moque, vos décisions en rien c'est le même chose pour moi, et pas in n'est définte s'dignité.

Delphin Dumortif d'mande que l'1er mai soit reconnu jour férié.

Ladsous. — Te invie d'aller servir é Marlire, Delphie?

Quivron. — Tais-te ti, t'aiour te v'de'n acore malade comme en l'jour que Fallières s'v'nu.

Ladsous. — Mi? j'ai été malade?

Quivron. — Oui, ta v'nd malade, t'a même di